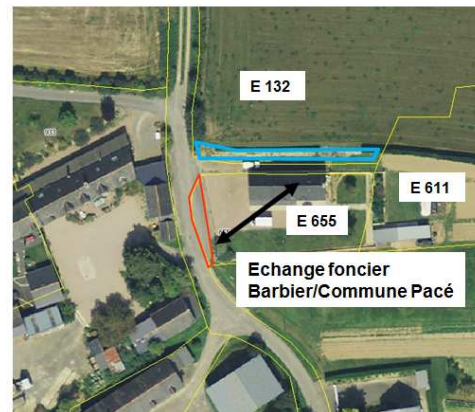
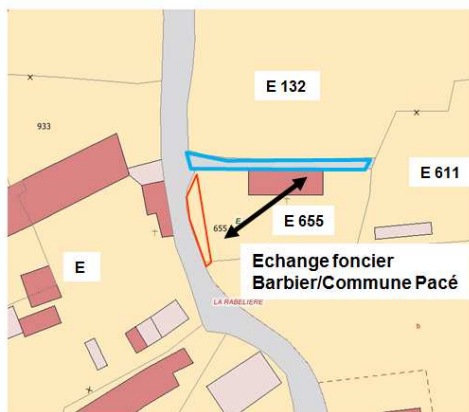


11/20 – 30 juin 2015

## Foncier : échange sans soulte au lieu-dit « La Rabelière » - commune de Pacé / M. et Mme Barbier

### Le rapporteur,

☞ rappelle au conseil municipal que M. et Mme Barbier souhaitent procéder à un échange foncier au lieu-dit « La Rabelière », d'une portion de voie communale située au nord de leur parcelle cadastrée E 655, contre une portion de voirie routière située sur leur propriété.



Lieu-dit « La Rabelière » / commune de Pacé juin 2015

☞ propose au conseil municipal, de procéder à un échange foncier sans soulte entre la commune et M. et Mme Barbier. Un seul acte notarié sera nécessaire.

**Considérant** l'avis favorable émis par la commission mixte « urbanisme et développement durable – voirie travaux et bâtiment » lors de sa réunion du 12 juin 2014 ;

**Vu** le code général des collectivités territoriales ;

**Vu** le code de la voirie routière, notamment les articles L141-3 à L141-6 et R141-4 à R141-10 ;

**Vu** la délibération n° 11/19 du conseil municipal, en date du 30 juin 2015, portant déclassement de la portion de voirie sise au lieu-dit « La Rabelière » ;

### Le conseil municipal de Pacé, après en avoir délibéré,

#### PROCEDE :

à l'échange sans soulte, au lieu-dit « La Rabelière », d'une portion de voie communale située au nord de leur parcelle cadastrée E 655 (en bleu sur le plan ci-dessus), contre une portion de voirie routière située sur leur propriété (en rouge sur le plan ci-dessus) :

<b>Description</b>	<b>surface</b>	<b>nature de la parcelle</b>	<b>propriétaire actuel</b>	<b>nouveau propriétaire</b>
Voie communale	Environ 120 m <sup>2</sup>	voirie	Commune de Pacé	M. et Mme Barbier
Route sur une portion de la parcelle E 665	Environ 50 m <sup>2</sup>	E 655	M. et Mme Barbier	Commune de Pacé

**DÉSIGNE :**

l'office notarial de Pacé pour établir l'acte à intervenir.

Les frais inhérents à cet échange foncier sans soulte (géomètre, acte notarié), seront répartis au prorata des surfaces échangées.

**AUTORISE :**

le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

**VOTE : Unanimité.**